

Consultation publique

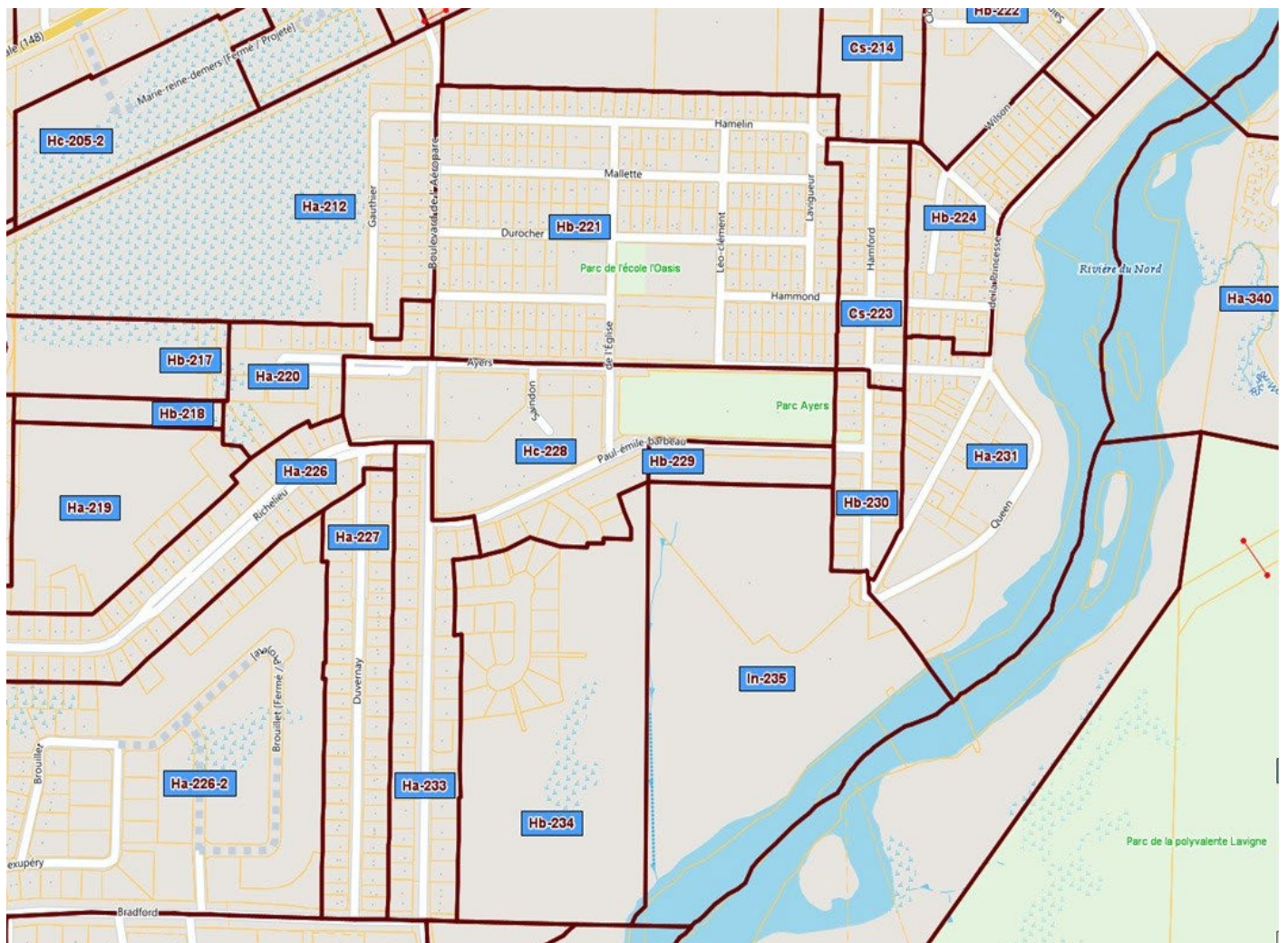
Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 2013-739

Prenez avis que le Conseil municipal de la Ville de Lachute, lors de la séance ordinaire tenue le 4 mai 2026, a adopté le projet de règlement intitulé : « **Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'ajouter certains usages c1 Commerce de détail, c4 Services personnels et professionnels, c5 Commerce de service en communication et bureaux, c10 Commerce de récréation intérieure et p1 Communautaire de voisinage ainsi que les logements dans les bâtiments mixtes dans la zone Hb-229** » et tiendra une assemblée publique de consultation le lundi 1^{er} juin 2026 à compter de 18 heures, à la salle du Conseil, située au 380, rue Principale à Lachute.

Ce projet de règlement a pour but de :

- Ajouter les usages suivants :
 - c1 Commerce de détail mais uniquement les dépanneurs;
 - c4 Services personnels et professionnels mais uniquement les autres services professionnels;
 - c5 Commerce de service en communication et bureaux;
 - c10 Commerce de récréation intérieure à l'exception d'amusement;
 - p1 Communautaire de voisinage.
- Ajouter « 6 » dans le nombre maximal de logements.

Les limites de la zone Hb-229 sont indiquées sur la carte ci-dessous :



Cette modification est une initiative du Conseil municipal.

Au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du Conseil désigné par le Conseil) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement y compris un plan à l'échelle de la zone concernée est disponible pour consultation sur demande durant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville ou peut être consulté au www.lachute.ca (onglet « Ville », sous-onglet « Vie démocratique » et sous-onglet « Avis publics »).

Le 11 mai 2026
(U-2026.25)

M^e Lynda-Ann Murray, greffière

The present public notice is given to the interested persons concerning the public meeting that will be held in connection with a land use planning and development draft by-law. For further information : 450 562-3781, ext. 7211.